

Annecy, le 11 mai 2023

GESTION PAYSAGERE DES CIMETIÈRES

Un questionnaire à disposition des habitants

Le Printemps des cimetières

Rendez-vous samedi
13 mai à 10h30 et
14h30, au cimetière

de Loverchy (entrée
rue du Travail) pour
une visite à deux
voix organisée par le
service Patrimoine
Ville d'Art et
d'Histoire en
partenariat avec la
direction Paysages et
Biodiversité.

Gratuit, sans
réservation.

Durée : 1h30

La Ville d'Annecy poursuit la réflexion concernant l'accueil et l'accompagnement du public dans ses services funéraires ainsi que sur les équipements et aménagements paysagers au sein des cimetières, en proposant un second questionnaire dédié à la gestion paysagère, qui sera déployé lors des visites organisées dans le cadre du Printemps des cimetières.

La Ville dispose de 13 cimetières : des sites tous différents par leur dimension, leur histoire, leur contexte urbain et leur traitement paysager. Lieu de mémoire et de recueillement, les cimetières sont des lieux où cohabitent différents cultes et cultures, mais aussi le repos et la vie, la pierre et la végétation.

Depuis 2017, la Ville d'Annecy n'utilise plus de produits phytosanitaires pour la gestion des espaces verts. À l'instar de nombreuses autres communes, elle s'interroge sur l'évolution de ses espaces paysagers, y compris les cimetières. Comment répondre aux difficultés que rencontrent les jardiniers sur le terrain (besoin de changer leurs pratiques de désherbage, besoin de sensibiliser le public à la gestion différenciée...)? Comment concilier le respect dû aux défunts et aux familles avec une présence plus importante du végétal et de la biodiversité ? D'autant que la majorité des cimetières français sont perçus comme des espaces en carence de paysage, standardisés et cette perte d'identité ne facilite pas le travail de recueillement.

La Ville d'Annecy souhaite, à travers ce questionnaire, identifier le positionnement de la population vis-à-vis des aménagements paysagers au sein des cimetières et ainsi adapter sa stratégie d'évolution de ces sites.

Cette enquête se fait en face à face, un agent municipal mène le sondage. Des permanences seront réalisées aux seins des accueils de proximité et des cimetières de la Ville jusqu'à fin juin.